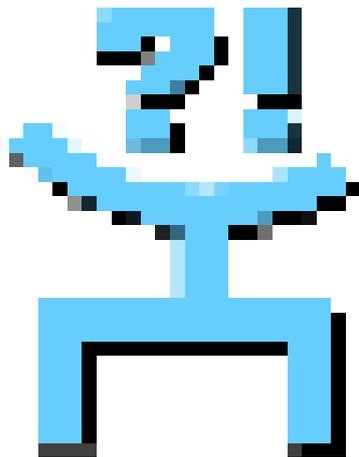


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6277>



Circulaire et Annexes des postes adaptés et allègements de service 2022-2023

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : samedi 20 novembre 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Rectorat a publié la circulaire sur l'aménagement des postes de travail (y compris les allègements de service) et l'affectation sur un poste adapté pour l'année scolaire 2022-2023. Vous trouverez cette circulaire et ses annexes ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter le SNES pour être conseillé et soutenu dans les démarches.

Attention, les demandes d'aménagement de poste de travail, initiales ou de renouvellement doivent être formulées sur l'imprimé joint à la présente circulaire et transmises en double exemplaire par voie hiérarchique à la cellule GRH du rectorat **pour le 28 janvier 2022 délais de rigueur**.

Le Rectorat annonce que les demandes parvenues hors délais ne seront pas examinées lors de la commission.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire rectorale 2022_2023 https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Formulaire Allègement de service (annexe 1)	https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Formulaire PACD-PALD (annexe 2)
--	---